

Licence de Mathématiques

Parcours Mathématiques

Objectifs de la formation

La Licence de Mathématiques est une formation généraliste qui donne les outils pour s'orienter vers :

- les métiers de l'enseignement (secondaire et supérieur)
- les métiers de la recherche fondamentale ou appliquée
- les métiers de l'ingénierie mathématique (informatique, énergie, transport, télécommunications, assurances, santé...

Conditions d'accès

La première année de Licence de Mathématiques s'effectue au sein du portail René Descartes (Mathématiques, Physique, Informatique, Mécanique).

Pour les titulaires d'un baccalauréat français, la candidature en L1 s'effectue via la plateforme Parcoursup (<https://www.parcoursup.fr/>) et est soumise aux conditions d'admission du portail choisi.

Pour l'inscription en Licence Sciences et Technologies, le baccalauréat scientifique, sans être obligatoire, est fortement conseillé pour rendre significatives les chances de réussite.

L'admission en L2 ou L3 est de plein droit pour un étudiant ayant validé 60 crédits (ECTS) d'une licence, du même parcours, à l'université d'Aix-Marseille.

L'admission en L2 ou L3 est également possible sur examen du dossier pour les étudiants issus :

- d'une formation pour un BTS ou DUT
- de PACES
- de CPGE
- d'une école d'ingénieurs

Les démarches de candidature s'effectuent en ligne via l'application eCandidat (<https://candidatures.univ-amu.fr/>).

Débouchés et poursuites d'études visés

Poursuite d'études dans les masters à dominante mathématiques. Préparation au concours des métiers de l'enseignement et Écoles d'ingénieurs. Orientation possible en fin de L2 vers une licence professionnelle.

Les études de mathématiques offrent un large spectre de débouchés, principalement au niveau Bac+5, dans de nombreux secteurs :

- Aérospatiale • Imagerie • Cryptographie • Banques
- Assurances • Sondages • Gestion des risques
- Protection des données • Enseignement • Recherche
- Télécommunications • Transports • Médecine
- Météorologie • Musique • Énergie • Santé
- Environnement • Climatologie • Développement durable

Durée des études et organisation des enseignements

Chaque formation proposée par le CTES est identique à celle proposée en présentiel ; elle est composée d'Unités d'Enseignement (UE), de 3 à 6 crédits (ECTS) pour un total de 60 crédits par année. Elle est encadrée par des équipes pédagogiques composées d'enseignants-chercheurs de l'Université d'Aix-Marseille.

Les enseignements des différentes UE sont organisés suivant un calendrier annuel d'octobre à mai.

Il est possible de s'inscrire à la totalité des UE d'une année, correspondant aux deux semestres du

présentiel. Toutefois il est fortement conseillé, chaque année, de s'inscrire aux UE incluses dans un seul semestre de présentiel. En cas de doute sur la possibilité de suivre simultanément toutes les UE d'une année, demandez l'avis au(x) responsable(s) d'année dont les coordonnées sont dans le dernier paragraphe.

La totalité des cours et des TD se fait à distance.

La présence à l'Université d'Aix-Marseille est obligatoire pour les travaux pratiques et les examens finaux.

Modalités d'inscription

Se reporter à la procédure générale d'inscription décrite sur le site du CTES et prendre en compte les modalités spécifiques suivantes :

“Etudiants” (passent les examens et doivent faire les TP)

Une inscription administrative est prise à l'année.

Une inscription pédagogique est prise à chacune des UE.

“Auditeurs libres” (ne passent pas d'examen et ne font pas de TP mais peuvent faire les exercices et devoirs)

Ils prennent une inscription administrative à l'année (tarif auditeur libre d'AMU) et une inscription pédagogique aux Unités d'Enseignement (UE) de leur choix suivant le statut d'auditeur libre d'AMU. Il est conseillé de prendre l'avis du responsable pédagogique pour l'élaboration de son projet de formation.

Contrôle des connaissances

- Sessions d'examen

Un étudiant ne peut se présenter qu'aux épreuves des enseignements auxquels il s'est inscrit pour l'année universitaire en cours ; les épreuves non présentées à la première session peuvent l'être à la seconde.

Deux sessions d'examen sont organisées chaque année (l'une en mai/juin et l'autre en septembre) : 5 à 6 jours de présence nécessaire pour la session de juin et 5 jours en septembre.

Pour les étudiants résidant hors France métropolitaine, il est possible sous certaines conditions de passer les examens en centre délocalisé d'examens. Des informations plus détaillées seront données en début d'année aux étudiants inscrits sur la plateforme AMETICE.

Les différentes épreuves (jusqu'à 4 par jour + TP/TD) peuvent se dérouler du lundi au samedi inclus.

- Épreuves de contrôle

Un contrôle des connaissances est organisé pour chaque UE de la formation ; il peut comporter un ou plusieurs des éléments notés suivants :

- une épreuve écrite
- des travaux pratiques
- une soutenance orale
- des devoirs en cours d'année (note de contrôle continu)

La note d'UE est calculée à partir de ces éléments selon les modalités propres à chaque UE (voir modalités de contrôles des connaissances-MCC affichées en début d'année sur la plate-forme du CTES).

- Règles de validation et de progression

Pour les règles de validation et de progression, l'étudiant se référera au cadrage de l'UFR Sciences (accessible sur le site <http://sciences.univ-amu.fr/mcc>).

- Priorité

En cas d'inscription sur plusieurs niveaux d'un même parcours, la présentation des examens du niveau inférieur est prioritaire.

Schéma des enseignements

Toutes les Unités d'Enseignement du parcours Mathématiques peuvent être transmises par courrier en complément de l'accès par la plateforme.

Les étudiants inscrits l'année précédente doivent contacter le responsable d'année pour la poursuite de leur parcours.

		Parcours mathématiques générales	ECTS	TP (heures obligatoires avec la période)
L1 (Portail Descartes)	Semestre 1	Langage et raisonnement mathématiques	6	
		Outils mathématiques élémentaires	6	
		Mise en oeuvre informatique	3	
		Introduction à l'informatique	4	
		Optique et images	4	8
		Forces et statique	4	6
		Méthodologie	3	
	Semestre 2	Algèbre linéaire	6	
		Programmation	6	
		Electricité	3	6
		Mécanique	3	
		PPPE 1 : Projet personnel et professionnel de l'étudiant 1	3	
		Anglais	3	
Analyse 1		6		
L2	Semestre 3	Anglais S3	3	
		Informatique S3	3	
		Algèbre 1	9	
		Analyse 2	9	
		Géométrie 1	6	
	Semestre 4	Anglais S4	3	
		Algèbre 2	6	
		Analyse 3	6	
		Probabilités et Statistiques 1	6	12
		Topologie et Calcul différentiel 1	6	
		PPPE 2 Projet personnel et professionnel de l'étudiant 2	3	

L3	Semestre 5	Equations Différentielles		6		
		Algèbre 3		6		
		Options 2A Semestre 5 (18 crédits à choisir parmi toutes ces UE)	Programmation 3		3	12
			Modélisation		3	
			Probabilités et Statistiques 2		6	12
			Mathématiques en Anglais 1		3	
	Analyse Complexe		6			
	Semestre 6	Topologie et Calcul différentiel 2		6		
		Géométrie 2		6		
		Epreuve intégrative		3		
		PPPE 3 Projet personnel et professionnel de l'étudiant 3		3		
		Options 3A Semestre 6 (12 crédits à choisir parmi toutes ces UE)	Bases de données (Programmation 3 obligatoire au semestre 5 si vous prenez cette option)		3	12
			Analyse Numérique		6	18
			Algèbre 4		6	
Histoire et Epistémologie des Mathématiques			6			
Mathématiques en Anglais 2			3			

Responsables et renseignements pédagogiques

Responsable L1 : M. Daniel MATIGNON_tél : 04 13 55 14 51
courrier électronique : Daniel.matignon@univ-amu.fr
Aix-Marseille Université
Centre de Mathématiques Informatique (CMI)
39, rue Joliot Curie
13453 Marseille cedex 13

Responsable L2. : M. El Hassan YOUSSEFI tél : 04 13 55 14 75
courrier électronique : el-hassan.youssfi@univ-amu.fr
Aix-Marseille Université
Centre de Mathématiques Informatique (CMI)
39, rue Joliot Curie
13453 Marseille cedex 13

Responsable L3: M. Stéphane RIGAT tél : 04 13 55 14 66
courrier électronique : stephane.rigat@univ-amu.fr
Aix-Marseille Université
Centre de Mathématiques Informatique (CMI)
39, rue Joliot Curie
13453 Marseille cedex 13

Secrétariat pédagogique du CTES - Aix-Marseille Université
Coordonnées sur site internet <https://ctes-sciences.univ-amu.fr/departement/contacts>